

# Charte de la garderie



## 1/ Jeux, coloriages et bricolages

### Jeux libres

Des jeux sont proposés aux enfants pour l'intérieur : puzzles, poupées, jeux de société,...

Pour l'extérieur : ballons, raquettes,...

Quand les conditions climatiques sont mauvaises, les enfants ont la possibilité de jouer librement dans la salle de gymnastique sous la surveillance de l'équipe de la garderie.

Certains jours, nous proposerons de regarder un dessin animé.

### Jeux dirigés

Des jeux « dirigés » sont organisés dans la prairie, la salle de gym ou la cour suivant les conditions climatiques.

*Objectifs poursuivis : brassage des âges, découverte de nouveaux jeux, occuper l'enfant qui s'ennuie et intégrer l'enfant « seul ».*

### Bricolages et coloriages

Pour rythmer l'année scolaire (Halloween, St Nicolas, Pâques,...), des coloriages et des petits bricolages **sont proposés** aux enfants (origami, collages,...).



## 2/ Cartables et manteaux

Afin d'éviter pertes, vols ou de les mouiller, les cartables et les manteaux doivent se trouver sous le **nouveau préau** à partir de 15h30 ou dans le réfectoire pour les enfants qui se rendent à la garderie. **Plus de cartable sur la butte, le long du mur d'escalade ou près de la grille de sortie.**



### 3/ Prêt de vêtements

**Merci de ramener** les vêtements prêtés lors de petits accidents. Propre dans un sac en plastique.



### 4/ Vêtements et objets perdus

Les vêtements oubliés sont accrochés au portemanteau du fond du réfectoire. Une semaine avant les grands congés (Toussaint, Noël, Carnaval, Pâques et grandes vacances) tous les vêtements et objets perdus (boîtes à tartines, plumiers,...) seront rassemblés et exposés dans le couloir menant au bureau de Mr Xhonneux, le directeur.

Ce qui ne sera pas repris et non marqué sera distribué à une œuvre caritative.

### 5/ Goûter

Il y a la possibilité de prendre un goûter à la garderie (biscuits, lait, jus) pour un forfait de 6€ pour 20 collations soit 0.30€ la collation. Nous demandons aux enfants de venir chercher leur goûter dès qu'il sonne ou après l'étude.

**Attention à la propreté de l'école.**



### 6/ Emplacements

A certaines dates, le réfectoire est occupé (croix rouge,...). La garderie se déroule alors dans la cour des maternelles et le pavillon.

### 7/Numéros de téléphone

Merci de vérifier la fiche signalétique de votre enfant qui se trouve à la garderie avec vos numéros de téléphone et GSM pour pouvoir vous contacter en cas d'urgence. Si vous n'avez pas encore rempli cette fiche, n'oubliez pas de la demander.



### 8/ Garderie (paiement)

La garderie est gratuite jusque 16h00 et se termine à **18h00**.

Le mercredi, la garderie est gratuite jusque 13h00 et se termine à **17h00**.

Attention, le vendredi, les cours se terminant à **14h30**, la garderie est gratuite jusqu'à **15h00**.

Au-delà de ces heures, **une amende de 2 euros** (par enfant et par 1/4 heure) sera réclamée et à régler sur place.

Si vous avez des difficultés pour arriver à l'heure, n'oubliez pas d'avertir les surveillantes au 010/414598.

### A. Signature du carnet : (dans le réfectoire)

Afin de veiller à la sécurité de vos enfants (et garder un œil sur les sorties des élèves), nous vous demandons de bien vouloir signer le carnet le lundi, mardi, jeudi à partir de 16h00, le mercredi à partir de 13h00 et le vendredi à partir de 15h00.



Après 3 oublis, nous serons obligés de vous noter jusqu'à 18h00 ou 17h le mercredi.

Si les oublis se font plus fréquents, nous serons dans l'obligation d'en avertir la direction de l'école.

### B. tarifs :

-matin

07h00 à 08h30 0€

- Les lundi, mardi et jeudi :

De 15h30 à 16h00 0€

Soir

De 16h00 à 18h00 : 1€ la 1/2heure

-Le mercredi :

De 12h20 à 13h00 0€

De 13h00 à 17h00 1€ la 1/2heure



-Le vendredi

De 14h30 à 15h00 0€

De 15h00 à 18h00 1€ la 1/2heure

Toute période commencée est à payer **entièrement**.

Toutes les garderies sont à payer par mois et par enfant, à la fin du mois dans les comptes du mois. Excepté en juin, où les paiements se feront durant le mois. Seuls les enfants inscrits à la garderie sont autorisés à se trouver dans la cour après 15h40 et après 12h20 le mercredi.

Les jours de conférences pédagogiques, une garderie sera assurée : 5 € par demi-journée. Sur réserve du plan de formation.



### 9/Oublis

Tous les élèves ainsi que les parents ne peuvent plus retourner en classe après la fin des cours. 15h30 en semaine et 12h20 le mercredi.

### 10/Rappel

Nous demandons aux parents de bien vouloir fermer la grille derrière eux afin de veiller à la sécurité des enfants.

Mr Xhonneux (Directeur) Mme Cremer (Educatrice)

L'équipe de la garderie